

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

HORAIRES DE TRAVAIL

Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		
Dimanche		

REPOS HEBDOMADAIRE :

CONGÉS PAYÉS (lieu de consultation) :

CONVENTION COLLECTIVE APPLICABLE :

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Lieu de consultation :

Modalités de consultation :

SERVICE DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL :

Adresse :

Nom du médecin :

Tél.

Composition du CSE (comité social et économique) avec nom du référent harcèlement :

Voir affichage séparé

DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Lieu de consultation :

Modalités de consultation :

INSPECTION DU TRAVAIL :

Inspecteur :

Tél.

Adresse :

HARCÈLEMENT

SEXUEL
Art. 222-33 du
Code pénal
et L1153-5 du
Code du travail

LUTTE CONTRE

LE HARCÈLEMENT
MORAL
Art. 222-33-2 du
Code pénal et
L1152-4 du Code
du Travail

ÉGALITÉ DE

RÉMUNÉRATION
ENTRE LES HOMMES
ET LES FEMMES
L3221-1 à L3221-7
et R3221-2 du
Code du Travail

LUTTE CONTRE LA

DISCRIMINATION À
L'EMBAUCHE
Art. 225-1 à 225-4
du Code pénal et
L1142-6 du Code
du travail

RAISON SOCIALE :

TÉL. :

ADRESSE :

MAIL :

CODE POSTAL :

VILLE :

CONSIGNES EN CAS D'INCENDIE

RESPONSABLE SÉCURITÉ :

Nom :

Tél. :

INCENDIE

- Déclencher l'alarme
- Alerter immédiatement (18 ou 112)

ÉVACUATION

Point de rassemblement :

PRÉVENTION

- Laisser libre les issues de secours
- Ne pas encombrer l'accès aux moyens de secours



INTERDICTION DE FUMER ET DE VAPOTER

Fumer ici vous expose à une amende forfaitaire ou à des poursuites judiciaires



Pour arrêter de fumer, faites-vous aider en appelant le 39 89 (coût d'un appel vers un fixe)

Pour l'interdiction de fumer, il existe un modèle de signalisation prévu à l'art. R3512-7 du Code de la santé publique, qui est fixé par un arrêté du 1^{er} décembre 2010.

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Nom(s) et Prénom(s) :



SERVICES D'URGENCE

15
SAMU
Service d'Aide Médicale
Urgent
Hospital-operated
ambulance

17
**POLICE
SECOURS**
Police

18
POMPIERS
Fire Brigade

112
Numéro d'appel
d'urgence européen
European emergency
telephone number

114
Numéro d'urgence pour
personnes sourdes
ou malentendantes
Emergency number for
deaf people or
hard of hearing

CENTRE ANTIPOISON

04 91 75 25 25

URGENCE ÉLECTRICITÉ / GAZ

0 800 47 33 33

SOS MAINS

Le 114 peut aussi être utilisé pour les personnes qui souhaitent alerter les secours dans le cadre de violences intrafamiliales et qui ne peuvent pas parler à voix haute